



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo@dgifp.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Déclaration liminaire CSAL n°4 / 2023

Monsieur le Président,

vous nous convoquez ce jour pour un CSAL sur la 3ème vague et dernière du Nouveau Réseau de Proximité (NRP). The last, but not the least !

Une fois n'est pas coutume M. le Président, nous vous remercions de rejoindre le positionnement syndical sur les conséquences néfastes des deux premières vagues de NRP. Nous nous appuyons sur votre récente note départementale relative à la campagne de visa des comptes de gestion sur chiffres 2022. Les résultats de reddition des comptes de gestion nous place au 93è rang national, avec même un taux en repli par rapport à l'année précédente. Nous savons votre attachement particulier et ancien à cet objectif.

Pour vous, la dégradation observée trouve sa source dans une cause organisationnelle. L'argument tenait déjà pour le Service de Publicité Foncière et d'Enregistrement (SPFE) de Rouen et la Trésorerie de Seine-Maritime Amendes.

Vous faites fi des autres causes, et non des moindres, que vous avez pourtant identifiées : récentes opérations de NRP, déploiement de la M57, multiplicité des chantiers dans la sphère locale et difficultés de l'application CDG-D. Quid des fiches process d'accompagnement des postes SPL fusionnés ? Chose que nous vous avons déjà demandé à la création du premier SGC Maromme-Déville. Où rappelons le, les collègues étaient dans une situation de quasi burn-out. Aucun département de France n'a subi une telle destruction de son réseau en seulement 3 ans.

Nous constatons que les SGC nouvellement créés sont les postes présentant les résultats les plus faibles en terme de taux de reddition des comptes. On rajoute de la difficulté à la difficulté. Les statistiques ne peuvent que s'en trouver dégradées. Nous ne pouvons être que très inquiets pour les agents qui subiront la 3ème vague.

Au final, les agents subiront une affectation à la hache d'autant que vous ne respectez pas les engagements énoncés de votre prédécesseur qui leur donnait la garantie de les laisser en place.

Vous nous indiquiez dans une instance précédente que du fait de vos passages dans les services, les agents étaient heureux face au NRP. Les élus FO-DGFIP ne font pas face à la même réalité que vous.

Dans les documents que vous nous avez remis, on se rend bien compte que pour vous le NRP n'est qu'une histoire de statistiques (nombre d'emplois, de budgets, de kilomètres...). Peu de place laissée aux inquiétudes et aux besoins personnels des agents. La seule compensation qu'ils auront ne sera manifestement qu'une prime de restructuration ! Celle-ci sera vite gommée compte tenu des modifications des trajets domicile-travail subis par l'ensemble des personnels. Les distances sont souvent multipliées par 6 ou 7, voire plus. Dans vos dossiers de présentation, il manque les aires de covoiturage permettant ainsi d'être écoresponsable. La conscience écologique s'étiole là où le service public disparaît. Une chose est sûre, ce sont les agents et les usagers du service public qui trinquent.

Des agents en souffrance, des services parsemés, des usagers sans possibilité de nous contacter, pour les élus FO-DGFIP, le triptyque agents-services-usagers est plus que jamais mis à mal.

La concentration des missions n'a pas de limite, la dégradation des conditions de travail non plus.